RAPPORT 1021

CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS POUR LA TRANSMISSION NUMÉRIQUE DANS LE SERVICE MOBILE TERRESTRE

(Programme d'études 7A/8)

(1986)

1. Introduction

Le présent Rapport décrit les principales caractéristiques des équipements de modulation numérique pour le service mobile terrestre: TEB, sélectivité pour le signal adjacent et largeur de bande acceptable.

2. Taux d'erreur binaire (sensibilité)

Les TEB mesurés sur des débits binaires de 8 kbit/s dans des conditions exemptes d'évanouissement et avec différentes méthodes de modulation sont présentés à la Fig. 1. La sensibilité de référence est définie comme étant le rapport E_b/N_0 (énergie du signal par bit/densité de puissance du bruit) correspondant à un TEB de 1×10^{-2} . Les sensibilités de référence étaient inférieures à 12 dB pour ces méthodes de modulation. Des résultats similaires ont été obtenus à d'autres débits binaires tels que 2,4 kbit/s, 4,8 kbit/s et 16 kbit/s.

Le rapport $E_b/N_0 = 12$ dB correspond à un niveau d'entrée du récepteur de $(\sqrt{R}/2) \mu V$ (R étant le débit binaire en kbit/s) lorsque le facteur de bruit du récepteur est de 13 dB.

3. Sélectivité pour le signal adjacent

La Fig. 2 montre les valeurs typiques de brouillage par le signal adjacent pour un débit binaire de 8 kbit/s. Les mesures ont été faites en réglant le niveau à 3 dB au-dessus du niveau de sensibilité mentionné au § 2 et en réglant le niveau du signal brouilleur jusqu'à atteindre un taux d'erreur binaire de 1 × 10⁻². Des résultats similaires ont été obtenus pour des débits binaires de transmission de 2,4 à 16 kbit/s.

A la différence de fréquence normalisée (le rapport de la différence de fréquence au débit binaire de transmission) de 1,5 kHz/(kbit/s), le rapport des niveaux des signaux brouilleur/utile (B/U) devient supérieur à 45 dB.

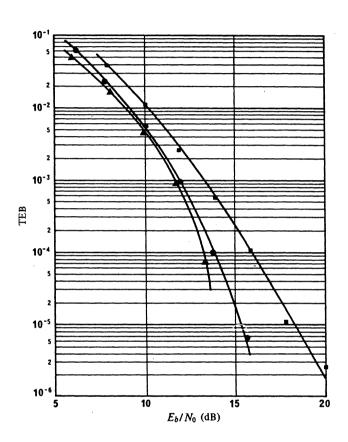


FIGURE 1 – TEB (mesuré) dans des conditions exemptes d'évanouissement

Modulation:

- : MDMG à détection cohérente
- : MF à 4 états, avec démodulation par discriminateur
- ▲: MDP-4 boucle à verrouillage de phase, avec démodulation par discriminateur

Débit binaire de transmission: 8 kbit/s

 E_b/N_0 : énergie du signal par bit/densité de puissance du bruit

R 1021 318

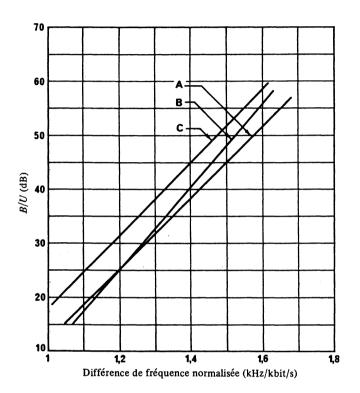


FIGURE 2 – Caractéristiques de brouillage par le signal adjacent (mesurées)

B/U: rapport des niveaux des signaux brouilleur/utile

Signal utile: niveau U correspondant à un TEB de 1×10^{-2}

Signal brouilleur: niveau B correspondant à un TEB de 1×10^{-2} quand le niveau du signal utile est de 3 dB supérieur au niveau U

 ${\bf Modulation:}$ les signaux utile et brouilleur sont modulés par:

> A: MDMG B: MF à 4 états

C: MDP-4 avec boucle à verrouillage de phase

4. Largeur de bande acceptable

La largeur de bande acceptable d'un récepteur peut être définie comme étant la bande de fréquences dans laquelle on obtient un taux d'erreur binaire inférieur à 1×10^{-2} lorsque le niveau du signal est réglé à une valeur de 6 dB supérieure au niveau de sensibilité mentionné au § 2.

La Fig. 3 montre les valeurs mesurées typiques des largeurs de bande acceptables pour des débits binaires de 2,4 à 16 kbit/s. Toutes les valeurs mesurées sont supérieures à 0,4 kHz/(kbit/s). Si l'on tient compte des variations de la qualité dues à la production, la largeur de bande acceptable devrait être spécifiée à une valeur plus large que 0,3 R kHz (R étant le débit binaire en kbit/s).

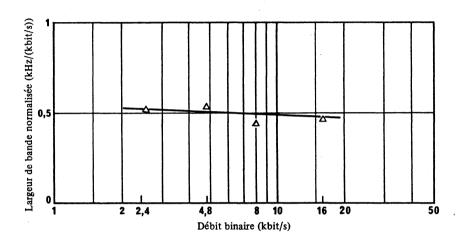


FIGURE 3 - Largeur de bande acceptable (valeur mesurée typique)

MF à 4 états, avec démodulation par discriminateur

BT = 1.0

(B: largeur de bande; T = 2R, R: débit binaire en kbit/s)

5. Conclusion

Vu ce qui précède, il est souhaitable d'établir les spécifications suivantes:

- la sensibilité doit être telle que pour un taux d'erreur binaire de 1×10^{-2} , le niveau du signal d'entrée ne soit pas supérieur à $(\sqrt{R}/2) \mu V$;
- la sélectivité pour le signal adjacent doit être supérieure à 45 dB et ce à la différence de fréquence normalisée de 1,5 kHz/(kbit/s);
- la largeur de bande acceptable doit être supérieure à 0,3 R kHz.

Outre ces spécifications, il est nécessaire de poursuivre, conformément au Programme d'études 7A/8, l'étude des caractéristiques techniques suivantes:

- la tolérance de fréquence,
- la largeur de bande occupée,
- la puissance du canal adjacent,
- la réponse parasite,
- les rayonnements non essentiels,
- l'intermodulation en radiofréquence,
- le filtrage passe-bas du signal de modulation.